

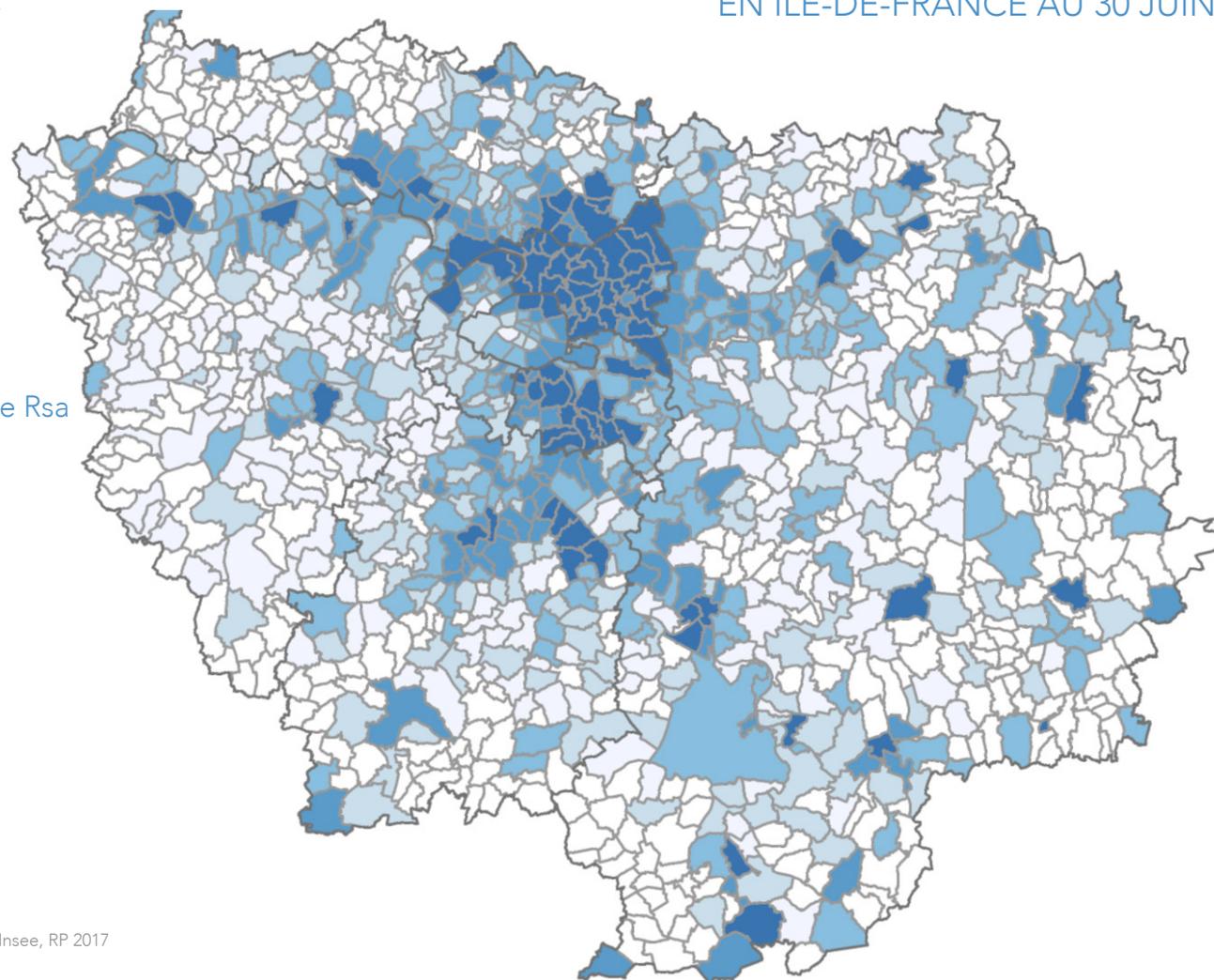
La population francilienne couverte par le Rsa en Île-de-France, au 30 juin 2021

Taux régional : 5,6 %

Part de la population couverte par le Rsa par commune (en %)

- De 7,0 et plus
- De 4,6 à moins de 7,0
- De 2,7 à moins de 4,6
- De 1,7 à moins de 2,7
- Moins de 1,7
- Inférieure à 100 allocataires

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2021 & Insee, RP 2017



Plus de 362 500 foyers, résidant en Île-de-France, bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa), complément de revenu versé par les caisses d'allocations familiales (caf) de la région francilienne au 30 juin 2021. Après une augmentation considérable au cours de l'année 2020 (+ 11,1 % en glissement annuel), ce nombre de bénéficiaires connaît une nette décroissance de - 4,9 % au cours du premier semestre 2021. Malgré cette forte baisse, les effectifs, à la fin de ce premier semestre, maintiennent un niveau plus élevé que celui observé avant la crise sanitaire de la covid-19 (+ 13 100 allocataires par rapport à la fin du mois de mars 2020).

De même, les masses financières versées au titre de cette prestation décroissent de - 5,0 % entre décembre 2020 et juin 2021.

Ces évolutions reflètent les effets de la mesure exceptionnelle de prolongement des droits à l'assurance chômage et de la reprise économique apparue à la fin de l'année 2020¹.

UNE FORTE DÉCROISSANCE DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN ÎLE-DE-FRANCE, AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2021

Au 30 juin 2021, le Rsa est versé à plus de 362 500 allocataires franciliens, soit une évolution semestrielle de - 4,9 %, entre décembre 2020 et juin 2021 (cf. [tableau 1](#)). Ce constat est notamment corrélé à l'amélioration du marché du travail au cours de cette période, ainsi qu'à la prolongation des droits à l'assurance chômage du 31 octobre 2020 au 30 juin 2021. En effet, un certain nombre de chômeurs sont toujours indemnisés et n'ouvrent ainsi pas de droit au Rsa. Ce dispositif couvre ainsi près de 680 800 personnes résidant

en Île-de-France, au 30 juin 2021, ce qui représente 5,6 % de la population francilienne. Le département de la Seine-Saint-Denis se distingue toujours par le taux de couverture le plus important de la région (11,0 %) (cf. [carte](#)). Dans une moindre mesure, le Val-de-Marne (6,4 %) et le Val-d'Oise (6,2 %) présentent également des taux de couverture supérieurs à celui de la région. Les départements les moins couverts par le dispositif Rsa restent, à l'instar du semestre précédent, les Hauts-de-Seine et les Yvelines avec un taux de 3,5 %.

En fonction de leurs ressources, les foyers allocataires bénéficiant du Rsa peuvent aussi ouvrir droit à la prime d'activité. Ainsi, au 30 juin 2021, 54 300 foyers sont concernés par ce cumul en Île-de-France, soit 15,0 % de l'ensemble des allocataires franciliens bénéficiaires du Rsa ; ce taux apparaît légèrement inférieur à celui constaté au 31 décembre 2020 (16,1 %).

¹ S. Cazain, « Le revenu de solidarité active fin juin 2021 », *Rsa conjoncture*, n° 35, octobre 2021

Tableau 1 – Répartition des bénéficiaires du Rsa, en Île-de-France, par département, au 30 juin 2021

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val -d'Oise	Île-de-France
Allocataires du Rsa	68 345	33 153	87 868	47 677	31 659	26 757	29 928	37 153	362 540
dont Rsa seul	58 258	27 953	76 567	40 754	26 256	22 068	24 754	31 674	308 284
dont Rsa et prime d'activité	10 087	5 200	11 301	6 923	5 403	4 689	5 174	5 479	54 256
dont Rsa majoré	3 583	2 624	8 531	4 313	4 366	2 838	4 047	4 248	34 550
Personnes couvertes par le Rsa	101 915	57 257	180 098	89 378	64 544	50 243	60 944	76 457	680 836
Évolution du 31/12/2020 au 30/06/2021 en % (*)	-5,2	-5,0	-4,2	-4,0	-5,4	-6,7	-5,4	-5,1	-4,9
Évolution du 31/12/2020 au 31/03/2021 en % (**)	-2,9	-2,4	-2,5	-2,1	-3,2	-3,8	-3,0	-2,8	-2,7
Évolution du 31/03/2021 au 30/06/2021 en % (**)	-2,4	-2,7	-1,8	-2,0	-2,3	-3,0	-2,5	-2,4	-2,3
Part de la population couverte par le Rsa en %	4,7	3,5	11,0	6,4	4,6	3,5	4,7	6,2	5,6

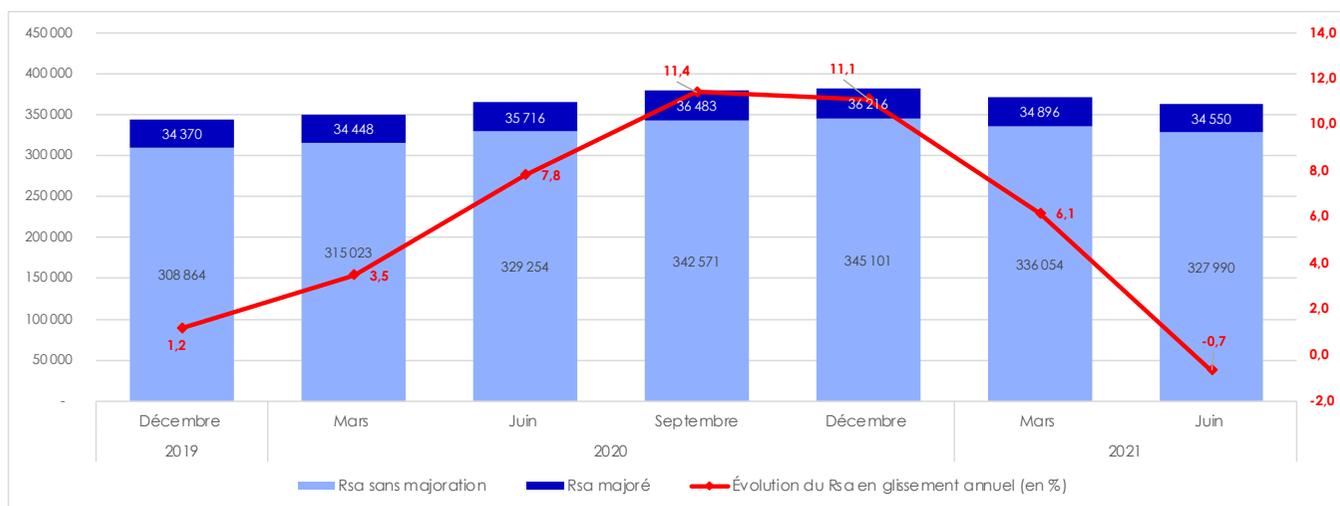
*Évolution semestrielle du Rsa.

**Évolution trimestrielle du Rsa.

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2020, mars et juin 2021 - Insee, recensement de la population 2018.

Lecture : Au 30 juin 2021, le nombre d'allocataires parisiens bénéficiaires du Rsa s'établit à 68 345.

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires du Rsa en fin de trimestre et évolution en glissement annuel (en %)



Toutefois, en glissement annuel, l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa fluctue au premier semestre, avec - 0,7 % entre juin 2020 et juin 2021, alors qu'entre mars 2020 et mars 2021, leur nombre a augmenté de + 6,1 % (cf. figure 1).

La légère décroissance constatée à la fin du premier semestre concerne l'ensemble des foyers bénéficiaires, qu'ils perçoivent ou non une majoration de leur allocation. Néanmoins, le nombre de foyers bénéficiant de cette majoration décroît de - 3,3 % en glissement annuel, contre seulement - 0,4 % pour les foyers ne bénéficiant pas de la majoration (- 0,4 %).

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France depuis décembre 2019 à juin 2021.

Lecture : En juin 2021, 34 550 allocataires franciliens sont bénéficiaires du Rsa majoré.

L'ÉCART DES EFFECTIFS D'ALLOCATAIRES DU RSA ENTRE LA SITUATION RÉELLE ET CELLE ESTIMÉE

La situation contrefactuelle² correspond à une situation théorique simulée sans la survenance de la crise de la covid-19 ; elle permet d'estimer l'écart obtenu avec la situation réellement observée sur la même période.

Une régression linéaire simple permet ainsi d'évaluer les évolutions moyennes du nombre de bénéficiaires et du montant des droits au titre du Rsa, si et seulement si, ces évolutions étaient inscrites dans la régularité au cours des trimestres précédant la crise sanitaire.

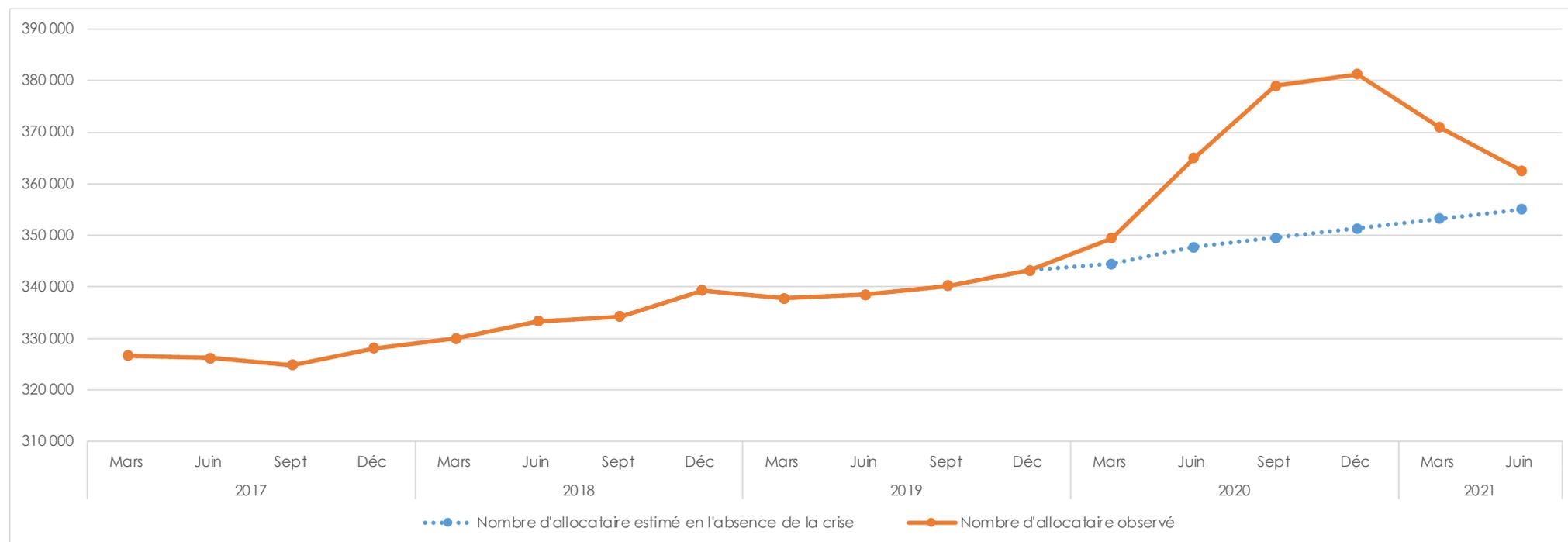
Ainsi, cette simulation met en exergue une continuité de

l'évolution des effectifs du Rsa à hauteur d'environ + 0,5 % par trimestre (cf. figure 2). Or, la situation réellement observée au cours de l'année 2020 est marquée par une nette augmentation du nombre de bénéficiaires du Rsa aux deuxième et troisième trimestres de l'année avec + 4,4 % en juin et + 3,9 % en septembre avant de retrouver, en décembre 2020, une évolution quasi-identique à celle de l'estimation contrefactuelle, soit + 0,6 %.

Au premier semestre de l'année 2021, les effectifs des allocataires du Rsa connaissent une décroissance : de - 2,7%

entre décembre 2020 et mars 2021 et - 2,3 % au deuxième trimestre, s'approchant ainsi progressivement du nombre d'allocataires estimé. En effet, la différence entre la situation observée et celle estimée à la fin du mois de juin n'est que de + 7 500 allocataires, contre + 17 700 allocataires en décembre 2020.

Figure 2 - Nombre d'allocataires au titre du Rsa par trimestre : situation observée et situation contrefactuelle



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2017 jusqu'à juin 2021

Lecture : En juin 2021, selon la situation contrefactuelle, environ 355 100 allocataires franciliens auraient bénéficié du Rsa ; or selon la situation observée, 362 500 ouvraient des droits à cette date.

²Cette simulation est construite à partir de séries de bénéficiaires et de montants de droits depuis mars 2017, sur les données allocataires consolidées à six mois.

UNE DÉCROISSANCE DES FLUX À LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2021

Comme observé *supra*, le nombre de bénéficiaires du Rsa décroît de près de - 18 800 foyers au cours du premier semestre 2021 (- 10 400 foyers entre décembre 2020 et mars 2021 et - 8 400 entre mars et juin 2021).

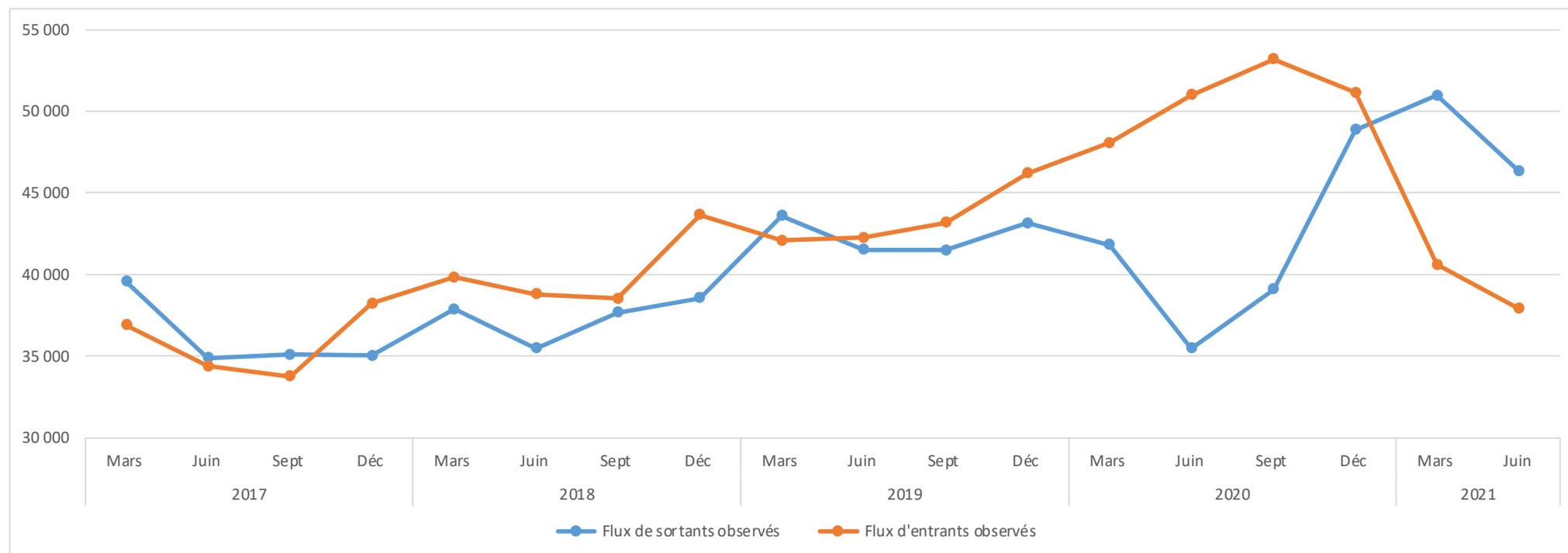
Cette baisse du nombre de foyers allocataires tient compte de deux facteurs : d'une part, le nombre d'ouvertures de droit au Rsa (entrées) et d'autre part, le nombre de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur la période observée.

Ainsi, le nombre de sorties de la prestation poursuit son augmentation jusqu'à la fin du premier trimestre 2021, alors qu'au second trimestre, ces sorties diminuent de - 4 700 allocataires.

En revanche, le nombre d'entrées connaît une décroissance forte et soutenue sur cette période. L'écart entre les flux, entrant et sortant, se caractérise ainsi par un effet de ciseau au premier trimestre de l'année 2021,

à la suite de l'accroissement du nombre de sorties et d'une importante baisse du nombre d'entrées (figure - 3). Cet écart s'atténue au second trimestre au regard de la diminution du nombre de sorties.

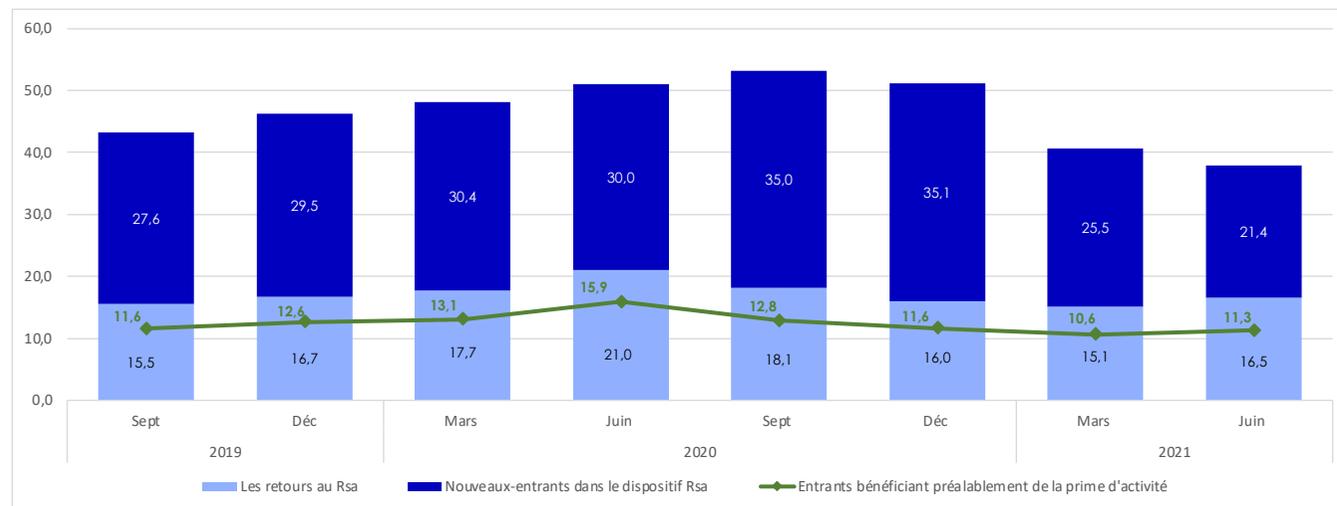
Figure 3 - Nombre d'entrants et de sortants du dispositif Rsa par trimestre



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2017 à juin 2021.

Lecture : En juin 2021, 37 900 allocataires franciliens sont entrés dans le dispositif Rsa et 46 300 sont sortis de ce dispositif.

Figure 4 – Nombre d'entrants dans le dispositif Rsa selon leur situation au trimestre précédent (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de septembre 2019 à juin 2021.

Lecture : Le nombre d'entrants entre mars 2021 et juin 2021 au Rsa n'étant pas concernés par le Rsa en mars 2021 s'établit à 21 400 en Île-de-France.

De même, le nombre de retours dans le dispositif, des allocataires ayant des droits au Rsa suspendus reste proche de celui constaté en décembre 2020. Cette stabilité des effectifs des allocataires issue de la prime d'activité et de ceux ayant à nouveau droit au Rsa, trouve en partie son explication dans l'amélioration du marché du travail constatée à la fin de l'année 2020.

Plus de 46 300 foyers sortent du dispositif au cours du second trimestre de l'année 2021 (cf. figure 5), soit près de 4 700 foyers de moins comparativement aux données du trimestre précédent et de - 2 600 rapporté à une antériorité de six mois (48 900 sorties entre septembre et décembre 2020).

En effet, comme évoqué *supra*, après une croissance significative du nombre de sorties du dispositif, à la fin de l'année 2020 et au tout début de 2021, constitutive de la reprise économique, le second trimestre connaît une baisse de ces sorties.

Ainsi, les flux relatifs au dispositif Rsa à la fin du premier semestre 2021 se caractérisent par des inflexions du nombre de sorties et du nombre d'entrées, même si les sorties restent plus importantes (+ 8 400 foyers d'allocataires), contrairement à l'année 2020, qui a connu une augmentation des effectifs du Rsa.

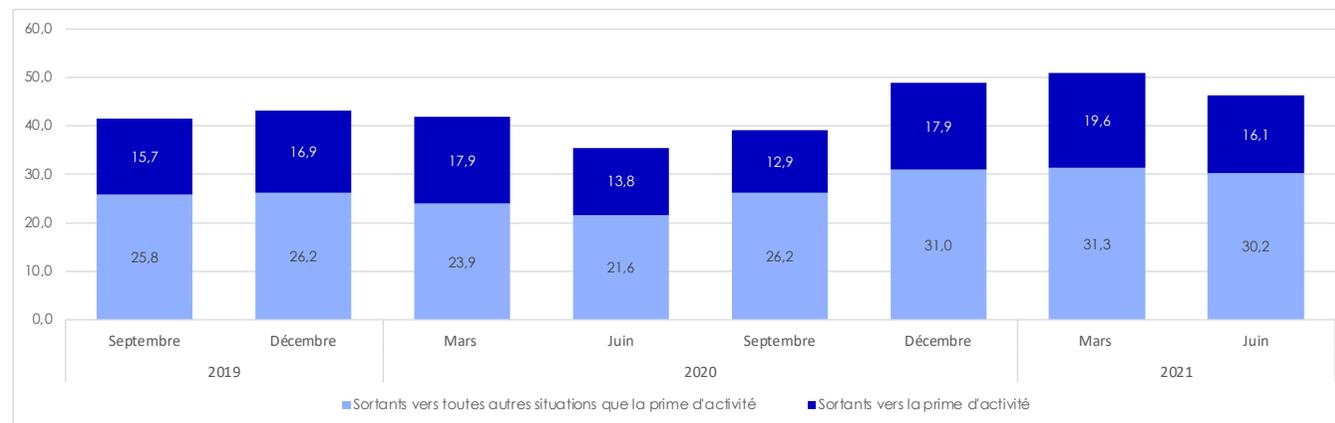
Ainsi, entre décembre 2020 et mars 2021, 40 600 foyers sont dénombrés en tant qu'entrants dans le dispositif Rsa, soit 10 500 entrées de moins que celles constatées au cours du trimestre précédent (cf. figure 4). Cette baisse se poursuit au second trimestre 2021, avec seulement 37 900 foyers entrants dans le dispositif entre mars et juin 2021.

Cette diminution, du nombre d'ouvertures de droit au cours du premier semestre 2021, reste dans la continuité de la tendance observée à la fin de l'année 2020 et s'explique en partie par l'effet de la mesure exceptionnelle de prolongement des droits à l'assurance chômage, amortissant ainsi le nombre d'entrées dans le dispositif Rsa.

La typologie des entrées, au cours de la période étudiée, se caractérise par une diminution importante du nombre de nouveaux entrants. L'évolution constatée entre le 31 décembre 2020 et le 30 juin 2021 s'avère négative (- 39 %), passant de 35 100 nouveaux entrants à 21 400.

Par ailleurs, l'ensemble des bénéficiaires, entrant dans le dispositif Rsa et bénéficiant préalablement de la prime d'activité, reste stable au cours du premier semestre 2021.

Figure 5 – Nombre de sortants du Rsa ouvrant droit à la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de septembre 2019 à juin 2021.

Lecture : Le nombre de sortants entre mars 2021 et juin 2021 du Rsa issus de toutes autres situations que la prime d'activité s'établit à 30 200 en Île-de-France.

UNE DÉCROISSANCE DES MASSES FINANCIÈRES QUASI-IDENTIQUE À CELLE DES EFFECTIFS

Les caf franciliennes ont versé 185,6 millions d'euros au mois de juin 2021, au titre du Rsa contre 187,4 millions d'euros un an auparavant, soit une baisse en glissement annuel de -1,0 % (cf. figure 6).

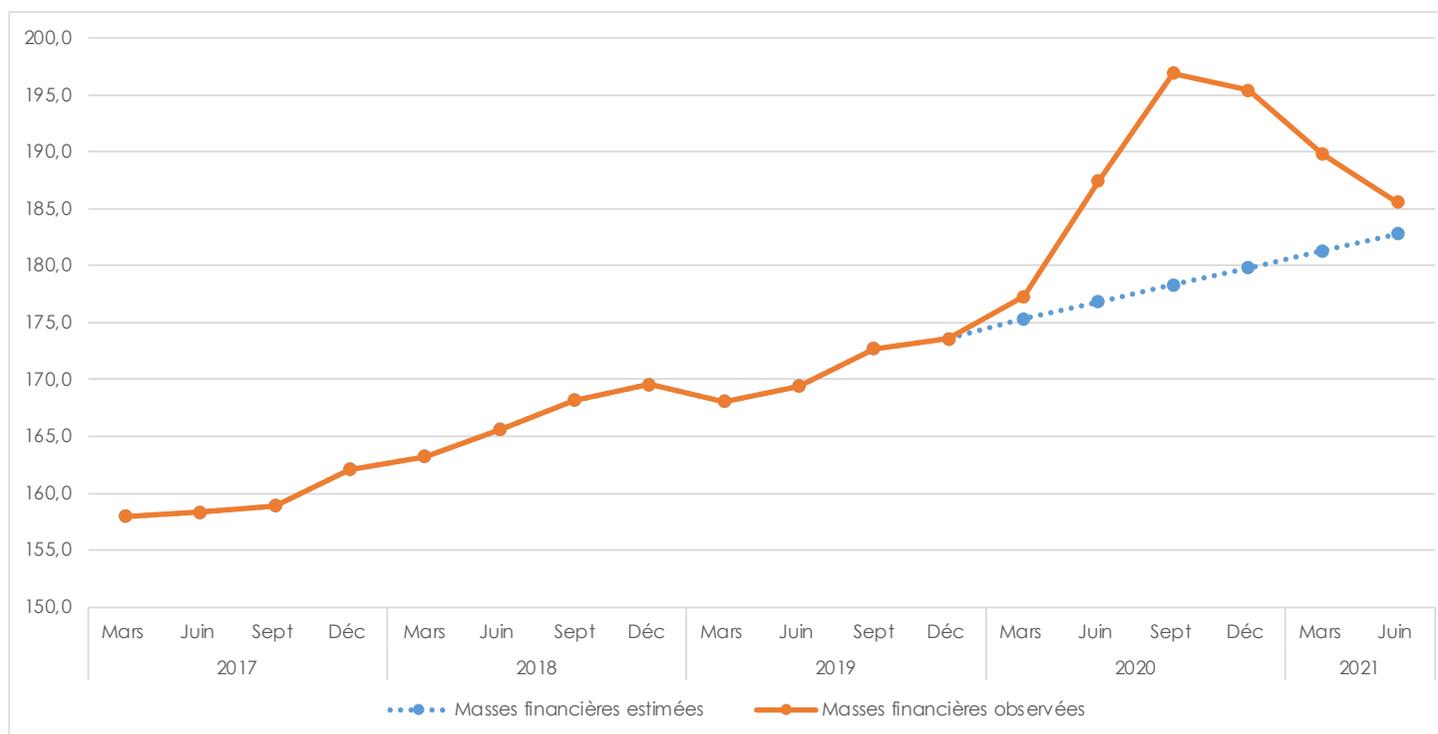
Cette inflexion est plus marquée entre décembre 2020 et juin 2021 (195,4 millions d'euros en décembre 2020, soit - 5,0 %

comparativement au mois de juin 2021). Selon la situation contrefactuelle, les masses financières auraient dû augmenter de manière modérée de + 1,7 % entre décembre 2020 et juin 2021.

De même, le montant moyen de la prestation versée baisse légèrement sur la période étudiée (512,50 € en décembre

2020 et 511,90 € en juin 2021). Comparé au montant moyen un an auparavant, celui du juin 2021 est inférieur d'un euro ; ce constat trouve en partie son explication dans l'amélioration de la situation du marché de l'emploi à compter de la fin 2020³, se traduisant par l'augmentation des revenus des allocataires et ainsi, par le versement d'un montant moyen de la prestation légèrement plus faible.

Figure 6 - Les masses financières du Rsa par trimestre : situation observée et situation contrefactuelle (en millions d'euros)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2017 à juin 2021.

Lecture : Entre mars et juin 2021, 185,6 millions d'euros sont délivrés aux foyers allocataires au titre du Rsa en Île-de-France.

³S. Cazain, « Le revenu de solidarité active fin juin 2021 », *Rsa conjoncture*, n° 35, octobre 2021

Entre deux dates, l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa dépend des revalorisations du barème, des variations saisonnières ainsi que des mesures réglementaires ayant eu lieu sur la période. Le montant forfaitaire est revalorisé au 1er avril de chaque année (+ 0,1 % en avril 2021) et il a été revalorisé de manière exceptionnelle au 1er septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté, pour atteindre une revalorisation de + 10,0 % sur 5 ans. Les revalorisations ont de fait un impact sur les montants versés, ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa, en rendant éligibles ceux proches du seuil de non-versement.

Par ailleurs, afin de sécuriser la situation financière des allocataires les plus vulnérables lors de la première période de confinement entre mars et mai 2020, la branche Famille a maintenu les droits des allocataires au titre du Rsa n'ayant pas fourni leur déclaration trimestrielle de ressources. Ainsi, durant cette période les actions de contrôles ont été suspendues. Ces mesures de branche ont eu un effet important sur le deuxième trimestre 2020.

Maria Antol
Ctrad – caf en Île-de-France

Ce bulletin d'information des caf en Île-de-France est une publication de la ctrad, service d'études des caf en Île-de-France

- Directeur de la publication : Robert Ligier
- Cartographie : Maria Antol
- Impression : SIRI caf de Paris
- Site: www.ctrad-caf-idf.fr

- Rédacteurs : Nadine Pontou, Maria Antol
- Conception et réalisation graphique SIRI: Lionel Maran
- Numéro ISSN 2266-4076



Ctrad Cellule technique de réflexion
et d'aide à la décision



N°89-septembre 2022